

CIL - Centre Interdisciplinaire des Langues

CIHN - Centre Interdisciplinaires des Humanités Numériques

CIAP - Centre Interdisciplinaire de L'Accompagnement Personnel



Les **ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX** de licence

Langues - **UE5**

Expression française et numérique - **UE6**

Tutorat, ateliers pratiques,
conférences-métiers - **UE7**

UE libres et compléments
de formation - **UE8**

ÉDITION
2018



FACULTÉ
DES LETTRES &
SCIENCES HUMAINES



SOMMAIRE

CIL

Centre Interdisciplinaire des Langues

UE5 - LANGUES p. 2

CIHN

Centre Interdisciplinaires des Humanités Numériques

UE6 - EXPRESSION FRANÇAISE ET NUMÉRIQUE p. 8

CIAP

Centre Interdisciplinaire de l'Accompagnement Personnel

UE7 - TUTORAT, ATELIERS PRATIQUES, CONFÉRENCES-MÉTIERS p. 17

UE8 - UE LIBRES ET COMPLÉMENTS DE FORMATION p. 20

N

CIL
Centre Interdisciplinaire
des Langues



UE5
Langues

S



CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DES LANGUES

UE5 : LANGUES

Les cours de langue vivante étrangère pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) ont pour objectif l'acquisition des niveaux de compétences en langues définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : du palier A1 (utilisateur élémentaire) au palier C1 (utilisateur expérimenté).

Les cours sont de deux heures hebdomadaires sur 23 semaines / année (**3 ECTS**).

Les compétences langagières visées sont définies par le CECRL : compréhension orale, compréhension écrite, interaction orale, expression orale, expression écrite.

En dehors des cours en présentiel, vous aurez la possibilité de vous rendre dans la salle CALLIOPE (A304) pour autoformation et remédiation en présence de lecteurs natifs et de tuteurs pédagogiques dans les différentes langues.

LANGUES PROPOSÉES

ALLEMAND

ANGLAIS

ARABE

BRETON

CHINOIS

ESPAGNOL

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

IRLANDAIS

ITALIEN

JAPONAIS

PORTUGAIS

RUSSE

QUESTIONS-RÉPONSES

Un choix de 12 langues est proposé. Si vous êtes un.e étudiant.e étranger.e non francophone, vous pouvez choisir le FLE (français langue étrangère). Les cours sont proposées du palier A1 au palier C1 du CERCL. L'offre est variable selon la langue choisie.

Attention : l'anglais et l'espagnol n'existent pas pour le palier A1 (débutants)

PUIS-JE CHOISIR UNE LANGUE DONT JE SUIS LOCUTEUR.TRICE NATIF.VE ?

Oui, dans le principe. Vous intégrerez dans ce cas-là le cours du niveau le plus élevé. L'année suivante, vous serez invité.e à choisir une autre langue.

PUIS-JE ÉTUDIER PLUSIEURS LANGUES ?

Oui. Dans ce cas-là, vous suivrez les cours de la deuxième langue choisie en candidat.e libre ; cet enseignement ne sera pas pris en compte dans la validation du semestre.

PUIS-JE CHANGER DE LANGUE EN COURS D'ANNÉE ?

NON. Le changement de langue ne sera possible qu'à l'issue de la L1 ou si vous avez atteint le palier maximum de la langue étudiée l'année précédente.

PUIS-JE MODIFIER MON CHOIX DE LANGUE AU COURS DE MON CURSUS ?

Tout autre changement au delà de la L1 sera impossible au cours des trois années de licence, sauf **cas très exceptionnels et dûment motivés par une demande au CIL** (projet professionnel, départ à l'étranger, niveau maximal atteint, etc.).

COMMENT ME POSITIONNER SUR UN NIVEAU ?

Un positionnement (tests en ligne pour l'anglais et l'espagnol) est obligatoire en début d'année pour les primo arrivant.e.s (langue non débutant).

Les étudiant.e.s déjà inscrit.e.s à l'UBO en 2017/18 et ayant validé un palier (moyenne supérieure à 10) au cours de l'année 2017/18 s'inscrivent dans le palier supérieur.

Par exemple :

- Anglais B1 validé, inscription en B2.
- Japonais A1 validé, inscription en A1+

Voir le tableau des paliers/langue en page 6.

QUE DOIS-JE FAIRE SI J'AI DÉJÀ VALIDÉ LE NIVEAU LE PLUS ÉLEVÉ DANS UNE LANGUE ?

Dans ce cas, vous serez invité.e à choisir une autre langue.

COMMENT SERAI-JE ÉVALUÉ.E ?

Les évaluations sont adossées au Cadre européen. 5 compétences seront évaluées au cours de l'année universitaire (CE+EE/ CO+EO/EOI) en contrôle continu.

UNE FOIS QUE J'AI CHOISI MA LANGUE ET QUE MON NIVEAU A ÉTÉ DÉTERMINÉ, COMMENT M'INSCRIRE DANS UN TD ?

Dans les langues à forte affluence, plusieurs TD peuvent être proposés pour le même palier. Il vous appartiendra de vous inscrire dans l'un d'eux via Moodle en fonction de votre emploi du temps.

LE CIL PRÉPARE-T-IL AUX CERTIFICATIONS DE LANGUE ?

Les cours étant adossés au Cadre européen, le format des certifications est respecté et vous permet de vous présenter aux certifications de langue proposées à l'UBO. Par ailleurs, il existe des UE libres qui préparent directement certaines certifications (anglais, espagnol). (Voir la liste des UE libres).

PUIS-JE RESTER L'ANNÉE SUIVANTE DANS UN NIVEAU DÉJÀ VALIDÉ ?

Non.

QUE DOIS-JE FAIRE SI JE VALIDE SEULEMENT UN DES DEUX SEMESTRES?

Si vous avez une moyenne de 10 sur l'année, vous vous inscrirez dans le niveau supérieur. Dans le cas contraire, vous serez maintenu.e dans le même niveau l'année suivante.

QUE DOIS-JE FAIRE SI JE VALIDE MON ANNÉE MAIS PAS MON NIVEAU DE LANGUE ?

Vous serez maintenu.e dans le même niveau de langue que l'année précédente, les paliers de langues étant dissociés des années d'étude.

QUE SIGNIFIE « DISPENSÉ D'ASSIDUITÉ » ?

Le régime spécial (dit des dispensés) est un régime dérogatoire autorisé par la scolarité sous certaines conditions. Si vous êtes dans ce cas, vous êtes dispensé.e de contrôle continu et vous passerez l'examen terminal en session d'examen.

QUE DOIS-JE FAIRE SI J'AI ÉTÉ ABSENT.E À UNE ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTINU ?

Si l'absence est injustifiée, vous serez considéré.e comme défaillant.e (**ABI**), et vous irez en session de rattrapage. Si l'absence est justifiée (justificatif médical ou administratif (**ABJ**)), vous aurez la note minimale au contrôle non effectué et votre moyenne semestrielle sera calculée sur cette base.

COMMENT SAURAI-JE LORSQUE J'AI UNE ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTINU ?

Les dates des contrôles seront affichées au secrétariat 15 jours avant les épreuves et annoncées en cours.

CONTACTS

Secrétariat CIL

- **Isabelle GRILLAUD**

Bureau A303 Courriel : isabelle.grillaud@univ-brest.fr
..... Tél. 02 98 01 71 72

Responsables

- **Filomena TINO**

Bureau D312 Courriel : filomena.tino@univ-brest.fr

- **Brigitte MORAGA**

Bureau D312 Courriel : brigitte.moraga@univ-brest.fr

RÉCAPITULATIF DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION LICENCE 1

BIEN SUIVRE LA PROCÉDURE SUIVANTE ET LA CHRONOLOGIE DES ÉTAPES

- 1- **Choix de langue et de palier (positionnement pour les langues non débutant)**
- 2- **Inscription pédagogique via l'ENT**
(inscription définitive pour l'année universitaire – veiller à bien **s'inscrire pour les deux semestres**)
- 3- **Inscription dans la langue et le palier choisi dans un groupe TD via Moodle**
(l'inscription dans un groupe TD via Moodle ne pourra se faire qu'après avoir réalisé l'inscription pédagogique - cette inscription est définitive pour l'année universitaire)

RÉCAPITULATIF DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION LICENCE 2 / LICENCE 3

BIEN SUIVRE LA PROCÉDURE SUIVANTE ET LA CHRONOLOGIE DES ÉTAPES

- 1- **Choix de langue et de palier (inscription dans la même langue qu'en 2017/2018)**
Si vous avez une moyenne supérieure ou égale à 10 sur l'année, vous vous inscrivez dans le palier supérieur
Si vous avez une moyenne inférieure à 10 vous vous inscrivez dans le même palier que l'an passé
Si vous avez changé de langue au cours de l'année 2017/2018 vous vous inscrivez dans la même langue qu'au semestre pair de l'année dernière.
- 2- **Inscription pédagogique via l'ENT**
(inscription définitive pour l'année universitaire – veiller à bien **s'inscrire pour les deux semestres**)
- 3- **Inscription dans la langue et le palier choisis dans un groupe TD via Moodle**
(l'inscription dans un groupe TD via Moodle ne pourra se faire qu'après avoir réalisé l'inscription pédagogique - cette inscription est définitive pour l'année universitaire)

ATTENTION : VOUS NE POURREZ VOUS PRÉSENTER À UN TD DE LANGUE QUE :

- Après avoir réalisé votre I.P. web
- Après avoir finalisé votre inscription dans un groupe TD via Moodle. Dans le cas contraire, veuillez vous rendre au secrétariat du CIL (bureau A 303)

RÉCAPITULATIF DES PALIERS PROPOSÉS PAR LANGUE

	A1	A1+	A2	B1	B2	B2+	C1
allemand	X		X	X	X		
anglais			X	X	X	X	X
arabe	X	X	X				
breton	X		X	X	X		X
chinois	X	X	X				
espagnol			X	X	X	X	X
FLE	X		X	X	X		X
irlandais	X	X	X				
italien	X		X	X	X	X	X
japonais	X	X	X				
portugais	X		X	X			
russe	X	X	X				



N

CIHN

Centre Interdisciplinaire
des Humanités Numériques



UE6

Expression française
et numérique

S

CENTRE INTERDISCIPLINAIRES DES HUMANITÉS NUMÉRIQUES

UE6 : EXPRESSION FRANÇAISE ET CULTURE NUMÉRIQUE

L'enseignement de l'UE6 est partagé entre l'expression française (S1, S2 et S3), la culture numérique (S1, S4 et S6). Ces parcours sont obligatoires pour tous les étudiants de l'UFR Lettres et Sciences Humaines.

Cette UE entraîne l'obtention d'une note pour chaque semestre.

1. EXPRESSION FRANÇAISE

Vous vous êtes inscrits à une licence de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. La nature de vos études et celle de votre future profession exigent de vous une bonne maîtrise de la langue française. L'objectif de ce parcours d'expression française est de vous permettre d'atteindre un niveau de français correct et exigé dans les milieux académique et professionnel, ce qui vous valorisera tout au long de vos études et dans votre carrière professionnelle par la suite. Quel que soit votre niveau de maîtrise à votre arrivée à l'UFR, vous suivrez un programme adapté à votre niveau qui vous permettra de vous améliorer. Les supports et les cours sont faits sur mesure et s'adaptent également aux étudiants qui ont une bonne maîtrise de la langue leur permettant de développer davantage leurs compétences.

Ce parcours se décline en trois parties qui se succèdent sur 3 semestres : S1 et S2 en Licence 1^{ère} année, et S3 en Licence 2^e année. Vous serez notés en fonction de votre progression et votre note entrera dans le calcul de la moyenne générale.

2. CULTURE NUMÉRIQUE

L'enseignement de culture numérique propose des contenus destinés à aborder la multiplicité des usages du numérique. Il propose une réflexion sur les défis et les enjeux liés au monde numérique dans lequel nous vivons.

L'enseignement se divise en deux parties :

- des cours magistraux pour présenter les problématiques, apporter des éléments de réflexion et de cadrage.
- des travaux dirigés qui développent des compétences dans l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Ce parcours permet enfin d'établir et de certifier un profil individuel des compétences numériques acquises. La certification, via la plateforme PIX, est officielle et reconnue par l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et le monde professionnel.

L'évaluation des contenus de l'enseignement de culture numérique est réalisée en contrôle continu et notée. Elle utilise la plateforme PIX (service public en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques).

3.

VOS TROIS ANNÉES DE LICENCE

3.1

SEMESTRE 1

Expression Française ET Culture Numérique

Expression Française

3 h en présentiel et heures en distanciel

À votre arrivée à l'UFR vous débuterez votre parcours en expression française avec un travail individuel sur mesure proposé sur une plateforme spécialement développée à cet effet.

Après un diagnostic de vos compétences en langue française, il vous sera proposé un parcours personnalisé en fonction de vos points forts et des points qui nécessitent une amélioration.

Vous travaillerez à la fois à l'UFR et en autonomie pour accomplir ce parcours individuel. Les 3 séances obligatoires à l'UFR sont destinées à mesurer votre niveau et votre progression. Le travail que vous ferez en dehors de ces trois séances doit être régulier et répondre à un certain nombre de critères comme la durée et le nombre de sessions accomplies.

Vous serez notés en fonction de votre progression, de votre investissement et de l'accomplissement de votre parcours et votre note sera prise en compte pour le calcul de votre moyenne générale du semestre.

Culture Numérique 1

15 h

Les trois cours magistraux d'une durée d'une heure porteront sur les thèmes suivants :

- construire un environnement numérique ;
- s'insérer dans le monde numérique ;
- protéger les données personnelles et la vie privée.

L'objectif des six travaux dirigés d'une durée de deux heures est d'acquérir et renforcer les compétences dans les domaines de culture numérique :

- utiliser et enrichir l'espace numérique de travail (ENT) ;
- gérer des données ;
- mener une recherche et une veille d'informations ;
- interagir ;
- partager et publier ;
- collaborer.

L'évaluation individuelle des huit compétences listées s'effectue par la plateforme PIX principalement pendant les séances de TD. Chaque compétence est évaluée individuellement selon les niveaux 1 (novice) à 5 (avancé). Cette partie de l'évaluation compte pour 25 % de la note de culture numérique du semestre.

La certification finale qui porte sur l'ensemble des huit compétences se déroule obligatoirement en salle informatique. Elle permet d'attester le niveau atteint dans chacune des compétences évaluées. Elle représente 75 % de la note de culture numérique du semestre.

3. 2**SEMESTRE 2****Expression Française - 24 h**

Les cours du deuxième semestre sont conçus pour vous aider à améliorer et consolider vos compétences en orthographe lexicale et grammaticale. En fonction de votre résultat au premier semestre vous serez orientés vers l'un des trois niveaux proposés. Votre enseignant vous aidera à améliorer votre maîtrise de la langue française à travers des exercices et des enseignements adaptés à votre niveau de maîtrise (différencier l'infinitif du participe passé, accord du participe passé, homophones, ponctuation, structure de la phrase...). Vous aurez l'opportunité de monitorer vous-même votre progression pour chacune des compétences ciblées à travers une grille d'auto-évaluation mise à votre disposition.

Les cours sont hebdomadaires et durent 2 h. Un travail personnel en dehors du cours est impératif et nécessaire à la réussite. Vous serez notés en contrôle continu et votre note sera prise en compte pour le calcul de votre moyenne générale du semestre.

Les étudiants arrivant à l'UFR directement au deuxième semestre devront au préalable passer un test de positionnement.

3. 3**SEMESTRE 3****Expression Française - 24 h**

Les ateliers d'expression française au semestre 3 sont destinés à vous aider à approfondir vos compétences en langue et expression françaises. Parmi un panel d'ateliers proposés vous devez en choisir deux différents que vous suivrez successivement dans le semestre : un atelier pour la première période (première moitié du semestre) et un autre, différent, pour la deuxième période (fin du semestre). Pendant les 6 cours de chaque atelier vous travaillerez selon un programme spécifique à chaque compétence/atelier, conçus par l'équipe pédagogique et déclinés à travers des outils et supports adaptés.

Les cours sont hebdomadaires et durent 2h. Un travail personnel en dehors du cours est impératif et nécessaire à la réussite. Vous serez notés en contrôle continu et votre note sera prise en compte pour le calcul de votre moyenne générale du semestre. Vous devez valider les deux ateliers pour valider votre module.

NB. Les étudiants étrangers

Pour information, des cours de FLE (français langue étrangère) à destination des étudiants non francophones (dont le français n'est pas la langue première), sont proposés par le Centre Interdisciplinaire des Langues de l'UFR et par le Pôle-langues de l'UBO. Merci de vous rendre au CIL (bureau A303) pour plus d'informations.

3. 4**SEMESTRE 4****Culture Numérique 2 - 24 h**

Les deux cours magistraux d'une durée d'une heure porteront sur les thèmes suivants :

- sécuriser l'environnement numérique ;
- protéger la santé, le bien-être et l'environnement.

L'objectif des travaux dirigés est d'acquérir et renforcer les compétences dans les

domaines de culture numérique :

- traiter des données ;
- développer des documents textuels (traitement de textes et diaporama) ;
- développer des documents multimédia.

L'évaluation individuelle des cinq compétences listées s'effectue principalement pendant les séances de TD via la plateforme PIX et par les activités à déposer sur la plateforme moodle. Cette partie de l'évaluation compte pour 25 % de la note de culture numérique du semestre.

La certification finale qui porte sur l'ensemble des treize compétences acquises en première et deuxième années se déroule obligatoirement en salle informatique. Elle permet d'attester le niveau atteint dans chacune des compétences évaluées. Elle représente 75 % de la note du semestre.

3.5 ————— SEMESTRE 5 ————— **ATTENTION pas d'enseignement d'UE6 au semestre 5**

3.6 ————— SEMESTRE 6 ————— **Culture Numérique 3 - 12 h**

L'objectif des travaux dirigés est d'acquérir et renforcer les compétences dans les domaines de la communication numérique :

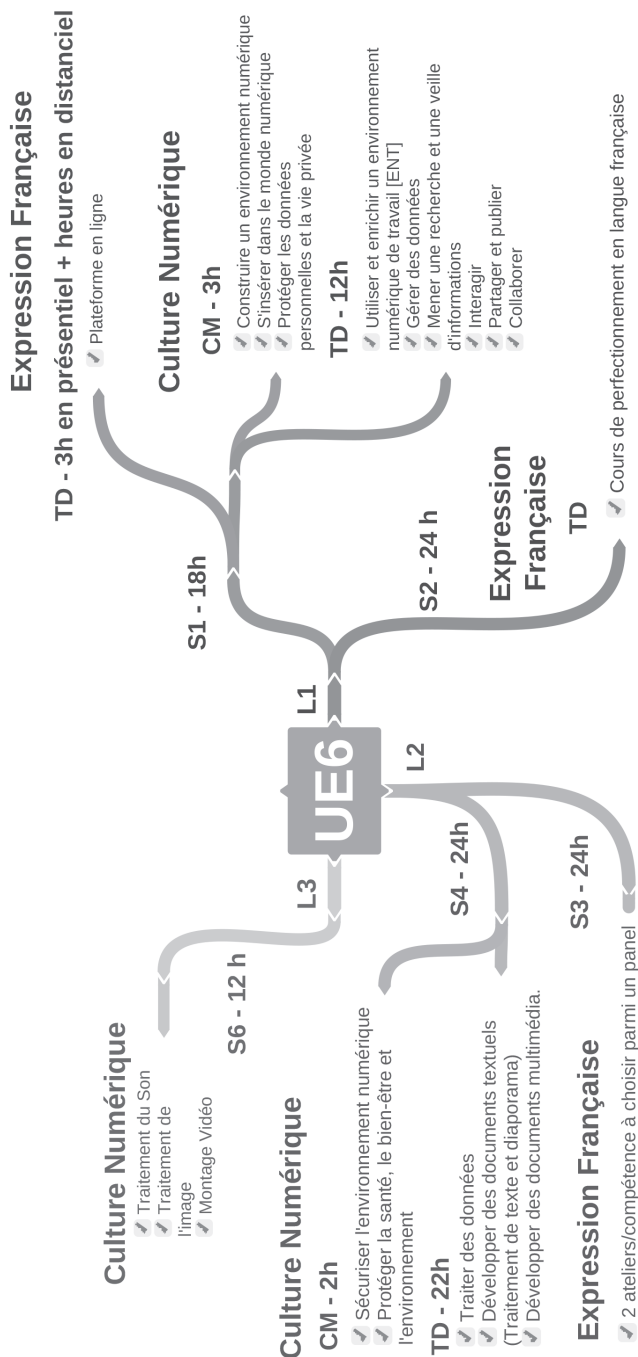
- traitement du son ;
- traitement de l'image ;
- montage vidéo.

L'évaluation porte sur :

- les travaux rendus sur la plateforme moodle à l'issue de chaque séance de TD qui représentent 25 % de la note du semestre ;
- une évaluation individuelle finale sur ordinateur avec une production dans un des trois domaines qui constitue 75 % de la note du semestre.

4. CARTE MENTALE DE L'ORGANISATION DE L'UE6 EN LICENCE

EXPRESSION FRANÇAISE ET CULTURE NUMERIQUE



UE6

EXPRESSION FRANÇAISE ET NUMÉRIQUE

LICENCE 1

SEMESTRE 1 : 18 h

EXPRESSION FRANÇAISE

TD - 3 h + Distanciel

- Plateforme en ligne Orthodidacte

CULTURE NUMÉRIQUE

CM - 3 h

- Construire un environnement numérique
- S'insérer dans le monde numérique
- Protéger les données personnelles et la vie privée

TD - 12 h

- Utiliser et enrichir un environnement numérique de travail [ENT]
- Gérer des données
- Mener une recherche et une veille d'informations
- Interagir
- Partager et publier
- Collaborer

SEMESTRE 2 : 24 h

EXPRESSION FRANÇAISE

- Cours de perfectionnement en orthographe et grammaire

LICENCE 2

SEMESTRE 3 : 24 h

EXPRESSION FRANÇAISE

- 2 ateliers de 12 h à choisir parmi 10

SEMESTRE 4 : 18 h

CULTURE NUMÉRIQUE

CM - 2 h

- Sécuriser l'environnement numérique
- Protéger la santé, le bien-être et l'environnement

TD - 22 h

- Traiter des données
- Développer des documents textuels (Traitement de texte et diaporama)
- Développer des documents multimédia.

LICENCE 3

SEMESTRE 6 : 24 h

CULTURE NUMÉRIQUE

- Traitement du son
- Traitement de l'image
- Montage vidéo

CONTACTS

Responsables pédagogiques

- **Culture Numérique : Hervé FLOCH**

..... Courriel : herve.floch2@univ-brest.fr

- **Expression Française : Marko VIDAK**, MCF en sciences du langage et FLE

..... Courriel : marko.vidak@univ-brest.fr

Secrétariat de l'UE6

Bureau A201 Tél. 02 98 01 68 81

..... Courriel : secretariat.infolettres@univ-brest.fr



N

CIAP

Centre Interdisciplinaire
de l'Accompagnement Personnel



UE7

Tutorat, ateliers pratiques,
conférences-métiers

UE8

UE libres et compléments
de formation

S

QU'EST-CE QUE LE CIAP ?

Il s'agit du Centre Interdisciplinaire d'Accompagnement Personnel qui regroupe les deux dernières Unités d'Enseignement transversales (UE7 et UE 8).
L'objectif du CIAP est de renforcer les compétences des étudiants, d'en acquérir des nouvelles, distinctes ou complémentaires des enseignements disciplinaires.

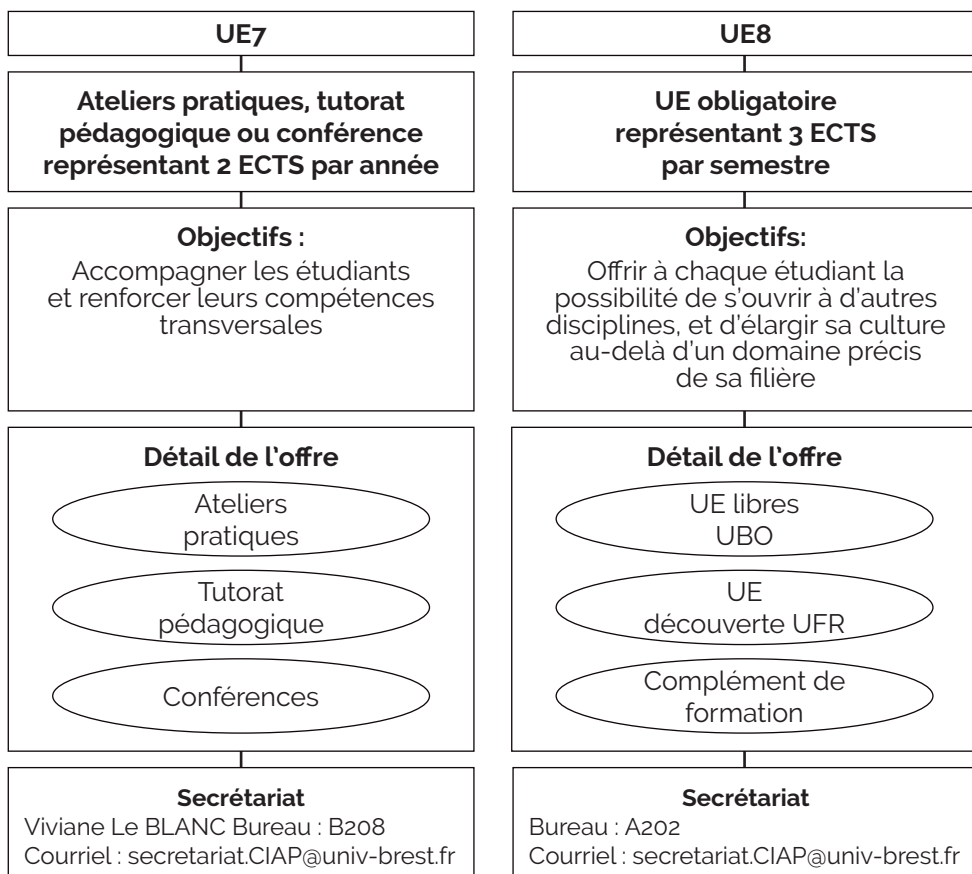
Le CIAP vous accompagne personnellement dans votre projet d'études de multiples manières.

Direction du CIAP

• Murielle BALAIAN Bureau D217

Secrétariat du CIAP

• Viviane Le BLANC Bureau B208
Courriel : secretariat.CIAP@univ-brest.fr



UE7

DES OUTILS POUR RÉUSSIR VOS ÉTUDES

VOS OBLIGATIONS CHAQUE ANNÉE

- **2 ateliers pratique ou tutorat pédagogique** .
- **2 conférences** (conférence-métier/ conférence découverte/conférence recherche)

MAIS VOUS DEVEZ VALIDER AU MINIMUM

- **1 activité aux semestres impairs ! (S1/S3)** - Plus si vous le souhaitez

LICENCE 3 :

- **2 activités** (1 atelier pratique ou tutorat et 1 conférence) à valider uniquement au S5

LES ATELIERS

PRATIQUES
POUR TOUTES LES FILIÈRES

TUTORAT PÉDAGOGIQUE
UNIQUEMENT DANS VOTRE FILIÈRE

LES CONFÉRENCES

Trois choix sont possibles :

- **conférences-métiers** (inscription préalable au secrétariat de l'UE B208)
- **conférences-découverte** (inscription préalable au secrétariat de l'UE B208)
- **conférences-recherche** (dites UFR)

Vous pouvez assister à toute conférence organisée au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, l'accès est libre et gratuit.

La validation est tenue à l'émargement auprès de l'enseignant présent, à l'issue de la conférence.

VALIDATION DE L'UE

- **L'UE vous permet de valider 2 ECTS** (ou crédits) en effectuant 4 activités par année universitaire L1/L2 (un ECTS par semestre: 2 activités).
- **Pour les L3 l'UE valide 2 ECTS** pour 2 activités au S5.

Pour les cas particuliers - étudiants salariés, reprise d'étude...,

voir Viviane Le BLANC, secrétariat de l'UE :

Tél. 02 98 01 66 35

viviane.leblanc@univ-brest.fr ou secrétariat CIAP@univ-brest.fr

QUESTIONS-RÉPONSES

QUELLES DIFFÉRENCES Y-A-T-IL ENTRE LES CONFÉRENCES ?

Il y a 3 sortes de conférences :

- **les conférences - métiers** organisées par l'UE le jeudi de 18 h à 20 h.
- **les conférences - recherche** (ou UFR) organisées par les différentes filières au sein de la Faculté Segalen.
- **les conférences - découverte** organisées par l'UE (elles sont moins fréquentes que les deux autres).

Toutes les conférences durent 2 heures et valident une activité.

COMMENT JE PRENDS CONNAISSANCE DES CONFÉRENCES-RECHERCHE ?

Je me renseigne auprès des enseignants de mon département, je lis la lettre d'information de l'UFR, les affiches présentes dans la Faculté...

COMBIEN DE JOURS AVANT LA CONFÉRENCE LES INSCRIPTIONS SONT-ELLES OUVERTES ?

Les inscriptions sont ouvertes une semaine auparavant. B208.

LE TUTORAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une activité organisée par les tuteurs de chaque département qui proposent différents thèmes de travail. À la fin de chaque semestre, le tutorat est consacré en partie à la préparation des examens.

POURQUOI JE NE PEUX PAS FAIRE LE TUTORAT D'UNE AUTRE FILIÈRE ?

Parce que chaque tuteur/trice connaît mieux sa filière que les autres et est donc plus à même de répondre à mes questions.

OÙ PUIS-JE CONSULTER LE PROGRAMME DES ATELIERS-TUTORATS ?

Les programmes des tutorats sont affichés sur les panneaux à l'extérieur du bureau de l'UE. B208.

EST-CE QUE JE PEUX FAIRE 3 CONFÉRENCES ET 1 ATELIER (OU L'INVERSE) ?

Non, c'est impossible. Pour valider l'UE, je fais 2 ateliers et 2 conférences

SI JE NE SUIS PAS INSCRIT, EST-CE QUE JE PEUX PARTICIPER À UN ATELIER OU À UNE CONFÉRENCE ?

Non. Je m'inscris toujours au préalable dans le bureau de Viviane Leblanc. B208.

DURANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE, JUSQU'À QUAND PUIS-JE M'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS ?

Je peux m'inscrire aux activités de l'UE jusqu'à la 3^e semaine de mars, dans la limite des places disponibles. Pas au-delà.

J'ÉTAIS INSCRIT-E À UNE ACTIVITÉ (ATELIER, CONFÉRENCE), MAIS J'AI EU UN EMPÊCHEMENT. QUE DOIS-JE FAIRE ?

Si j'ai un justificatif (certificat médical, convocation...), je le fournis à Viviane Le BLANC. B208.

→ **Si je n'ai pas de justificatif, je ne pourrai pas m'inscrire dans une autre activité.**

QUAND JE FAIS UN SÉJOUR ERASMUS, COMMENT VALIDER L'UE ?

Je rédige un compte-rendu de mon séjour (7 pages) qui validera 2 activités ET j'effectue une activité (atelier ou conférence) dès mon retour.

La date limite de dépôt sera affichée début mars au secrétariat de l'UE. B208.

SI JE N'AI PAS FAIT TOUTES MES ACTIVITÉS UE À LA FIN DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE, QUE SE PASSE-T-IL ?

L'UE ne sera pas validée. Je n'aurai pas les 2 ECTS qui lui sont associés.

EN CAS DE DIFFICULTÉS

Le secrétariat vous accueille et vous oriente vers les personnes et services concernés.
Bureau B208

CAP'AVENIR

Cap'Avenir, le service d'orientation et d'insertion de l'UBO, est à votre service

20, avenue le Gorgeu - Brest - bâtiment C.

Des professionnels de l'orientation vous y accueillent tout au long de l'année.

UE8

PROJET PERSONNEL

L'UE 8 COMPREND SELON LES ANNÉES ET LES SEMESTRES

- l'UE méthodologie disciplinaire propre à chaque filière,
- l'UE libre UBO,
- l'UE Découverte UFR,
- l'UE Complément de Formation,

	1^{er} Semestre (S1)	2^e Semestre (S2)
L1	UE Méthotologie disciplinaire propre à la filière	UE Libre UBO INSCRIPTION OBLIGATOIRE

	1^{er} Semestre (S3)	2^e Semestre (S4)
L2	UE Libre UBO ou UE Découverte UFR ou Complément de Formation INSCRIPTION OBLIGATOIRE	UE Découverte UFR ou Complément de Formation INSCRIPTION OBLIGATOIRE

	1^{er} Semestre (S5)
L3	UE Découverte UFR ou Complément de Formation INSCRIPTION OBLIGATOIRE

SEMESTRE 1

MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE

L'UE méthodologie disciplinaire est assurée au **premier semestre de L1 (S1)**. Elle est propre à chaque filière.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec le secrétariat dont vous dépendez :

- Arts, lettres, Humanités
Lydia PECH Bureau B204
- LLCER
Sylvie COTELLE Bureau B307
- LEA
Isabelle DOUDEAU Bureau B309
- LLCER/Histoire/Géographie et Aménagement
Patricia BRUN Bureau B205
- Sciences de l'homme, Anthropologie, Ethnologie / Philosophie / Sociologie
..... Bureau B209
- Psychologie
..... Bureau B207

DU SEMESTRE 2 AU SEMESTRE 5

UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES UE DECOUVERTE UFR COMPLEMENTS DE FORMATION

Les Unités d'Enseignement Libres (UEL) sont choisies librement par les étudiant-e-s dans une liste fixée par l'Université. Elles sont obligatoires et représentent 3 points ECTS par semestre. L'objectif des UEL est d'offrir à chaque étudiant-e la possibilité de s'ouvrir à d'autres disciplines et d'élargir sa culture au-delà du domaine précis de sa filière.

- Les étudiant-e-s de **L1** ont cours d'UE8 au **second semestre, de janvier à avril (S2)**.
- Les étudiant-e-s de **L2** ont cours d'UE8 au **premier semestre, de septembre à décembre, et au second semestre (S3 et S4)**.
- Les étudiant-e-s de **L3** ont cours d'UE8 au **premier semestre (S5)**.

Les cours proposés aux étudiant-e-s se répartissent en trois catégories :

- les **UE libres** proposées par les différentes composantes de l'UBO, ouvertes aux étudiant-e-s aux **S2 et S3**. Les UEL des autres UFR sont accessibles aux étudiant-e-s de la faculté des Lettres.
- les **UE Découverte UFR** proposées par l'UFR Lettres et Sciences Humaines, ouvertes aux étudiant-e-s aux **S3, S4 et S5**.
- les **Compléments de Formation** constituent un parcours sur trois semestres.

Il est également possible de s'inscrire pour **un seul ou deux semestres** d'un Complément de Formation : dans ce cas, chaque semestre isolé équivaut à une **UE Découverte UFR**.

Pour l'année universitaire 2018-2019, les UEL de l'UFR Lettres et Sciences Humaines se déroulent sur 10 séances de 2 heures, soit 20 heures de cours par semestre. Elles sont programmées **le mardi après-midi**, sur 3 créneaux, **de 13 h 30 à 19 h 30**.

Dans les autres UFR, les cours ont lieu :

- **le mardi de 13 h 30 à 17 h 45 pour l'UFR Droit et Sciences Economiques,**
- **le mardi de 17 h 30 à 19 h 30 pour l'UFR des Sciences et Techniques,**
- **le mardi après-midi pour l'UFR STAPS et le Pôle Langues.**

L'emploi du temps précis (horaire, salle) est affiché au début de chaque semestre devant le secrétariat des UE libres.

En raison de leurs activités spécifiques (sport, théâtre, musique...) le **Service Culturel** et le **SUAPS** proposent d'autres plages horaires dans la semaine. L'étudiant doit se renseigner auprès du service compétent avant son inscription :

Service Culturel 02 98 01 63 67
SUAPS 02 98 01 64 16

ATTENTION :

En cas d'inscription d'UEL au **Service Culturel**, au **SUAPS**, ou à la **DEVE** l'étudiant devra effectuer une inscription complémentaire auprès du secrétariat concerné.

L'inscription dans une UEL/UE Découverte UFR est obligatoire et définitive pour l'année en cours. L'étudiant composera à l'examen d'UEL/UE Découverte UFR choisie lors de l'inscription pédagogique (IPWEB).

Les UEL/UE Découverte UFR n'ouvrent que si un nombre minimum d'étudiants est inscrit.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Secrétariat des UEL Bureau A202

Chargé de mission UEL dimitri.kasprzyk@univ-brest.fr

Page web des UE libres :

<https://www.univ-brest.fr/deve/menu/Formation/unites-enseignement-libres>

LICENCES 1^{ère} ANNÉE

SEMESTRE 2 (S2)

Les étudiant-e-s choisissent une UE libre UBO parmi celles proposées par les différentes UFR :

- UE de l'UFR Lettres et Sciences Humaines
- UE de l'UFR Droit et Sciences Economiques
- UE de l'UFR des Sciences et Techniques
- UE du Service culturel
- UE du SUAPS – Sport
- UE du Pôle Langues
- UE de Cap'Avenir
- UE de la Deve
- UE de l'UBO Open Factory

Les UEL proposées par l'UFR Lettres sont les suivantes :

- Asie Orientale
- Enseigner le Français Langue Etrangère
- Les femmes dans l'Antiquité gréco-romaine
- De l'humain animalisé à l'animal humanisé
- Les mots du français : origine et histoire
- Musique de rue
- Mythologie grecque et romaine
- Soutien des projets numériques par les filles qui...
- Terrain (géographie)

LICENCES 2^e ANNÉE

SEMESTRE 3 (S3)

Les étudiant-e-s choisissent une UE libre UBO parmi celles proposées par les différentes UFR :

- Voir liste du semestre 2

Les UEL proposées par l'UFR Lettres sont les suivantes :

UE Libres

- Civilisation Africaine
- Les Européens à la conquête du monde
- Français d'Afrique
- Initiation à la théorie psychanalytique et à la psychopathologie
- Musique de rue

Compléments de Formation :

- Asie orientale 1 - Fêtes et espaces..... AASJ380A
- Cinéma 1 - Esthétique du cinéma ACIN380A
- Culture numérique 1 - Approche épistémologique..... ANUM380A
- Édition 1 - Le livre, objet d'art ou objet de consommation..... AEDI380A

- Enseignement 1 - Connaître le système et ses publics..... AENS380A
- Histoires des religions 1..... AHIS380A
- Médias 1 - Culture des médias et journalisme - Théorie et pratiques AMED380A
- Psychologie et Neurosciences 1 - À quoi sert le cerveau ? -1- APSY380A
- Terrain (géographie) 1 ATER380A

SEMESTRE 4 (S4)

UE Découverte UFR

- Enjeux environnementaux dans la littérature et le cinéma en contexte global
- Les femmes dans l'Antiquité gréco-romaine
- De l'humain animalisé à l'animal humanisé
- Musique de rue
- Mythologie grecque et romaine
- Soutien des projets numériques par les filles qui...

Compléments de Formation :

- Asie orientale 2 - Cinéma en mouvement..... AASI480B
- Cinéma 2 - Analyse Filmique -1- ACIN480B
- Culture numérique 2 - Éducation et numérique..... ANUM480B
- Édition 2 - Fabrication du livre AEDI480B
- Enseignement 2 - Prise en compte du genre et des aspects sociaux et affectifs à l'école AENS480B
- Histoires des religions 2 AHIS480B
- Médias 2 - Multimédias et webmédias AMED480B
- Psychologie et Neurosciences 2 - À quoi sert le cerveau ? -2- APSY480B
- Terrain (géographie) 2 ATER480B

LICENCES 3^e ANNÉE

SEMESTRE 5 (S5)

Les étudiant-e-s choisissent une UE libre UBO parmi celles proposées par les différentes UFR :

→ Voir liste du semestre 2

Les UEL proposées par l'UFR Lettres sont les suivantes :

UE Libres

- Civilisation Africaine
- Les Européens à la conquête du monde
- Français d'Afrique
- Musique de rue

Compléments de Formation :

- Asie orientale 3 - Humanité et société AASI580C
- Cinéma 3 - Analyse Filmique -2- ACIN580C
- Culture numérique 3 - Transformation, mutation, transition numérique ANUM580C
- Édition 3 - Découverte des métiers AEDI580C

- Enseignement 3 - Manuels scolaires et conception d'un cours AENS580C
- Histoires des religions 3 AHIS580C
- Médias 3 - Production et interprétation des nouveaux médias AMED580C
- Psychologie et Neurosciences 3 : Eléments de neuropsychologie APSY580C
- Terrain (géographie) 3 ATER580C

**VOUS POUVEZ CONSULTER LA LISTE DE CES UE,
DES UE « COMPLÉMENTS DE FORMATION »
AINSI QUE LEUR DESCRIPTIF EN SUIVANT CES LIENS :**

Présentation des UE libres :

<https://moodleallsh.univ-brest.fr/moodle/course/view.php?id=716>



Présentation des compléments de formation :

<https://moodleallsh.univ-brest.fr/moodle/course/view.php?id=732>



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

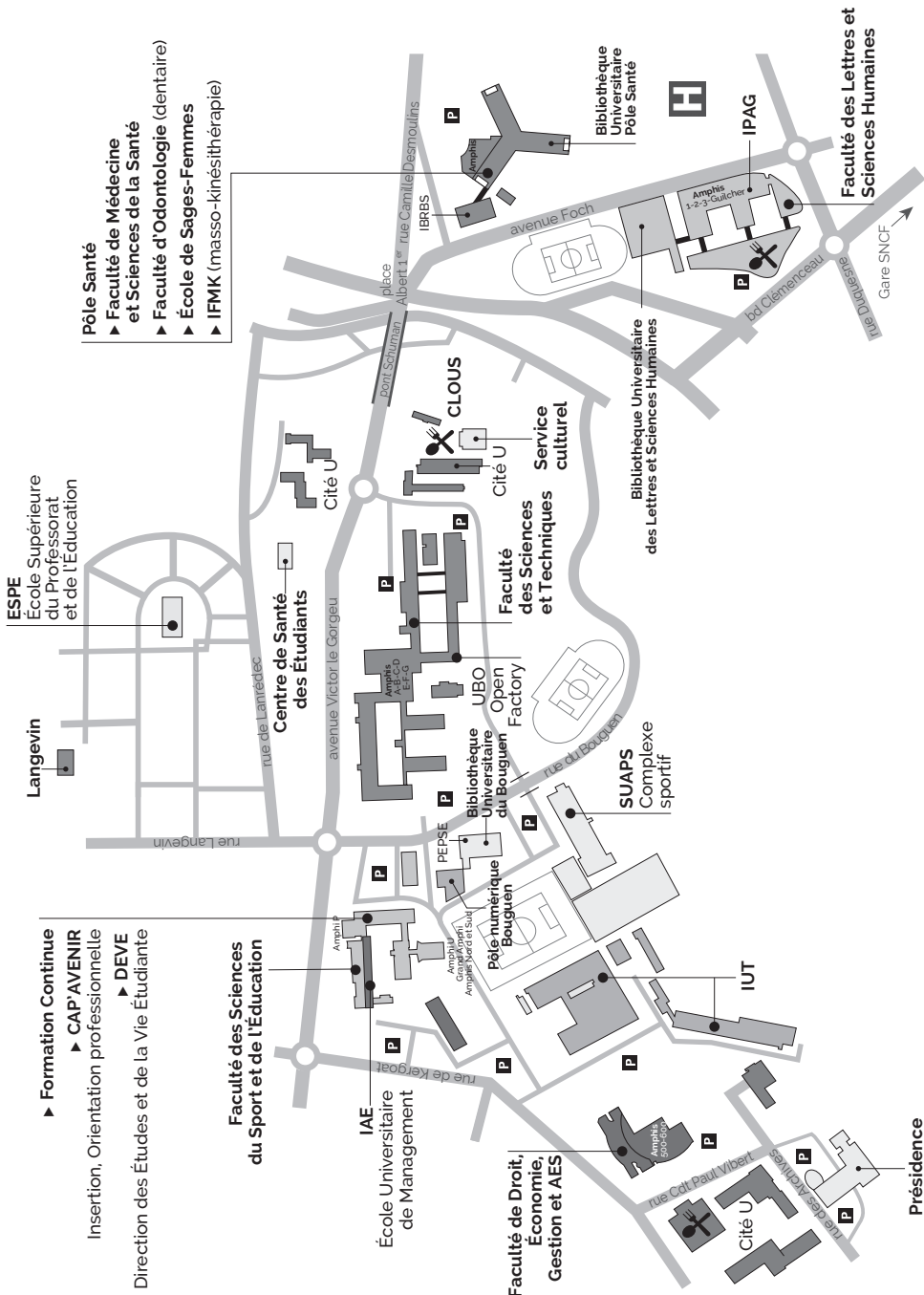
NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spaced evenly down the page.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

PLAN DU CAMPUS UNIVERSITAIRE





FACULTÉ
DES LETTRES &
SCIENCES HUMAINES



20, rue Duquesne - CS 93837
29238 BREST CEDEX 3
communication.lettres@univ-brest.fr